Note Flash du SIES



DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Enseignement supérieur, Recherche & Innovation

N°21 Novembre 2018

Parcours et réussite en licence et en PACES : les résultats de la session 2017

Cette note de synthèse présente les principaux résultats sur le parcours et la réussite des **néobacheliers** (bacheliers qui s'inscrivent à l'université à la rentrée suivant l'obtention de leur baccalauréat) en **licence** et en **PACES** (Première Année Commune des Etudes de Santé). Sont parallèlement diffusées des données détaillées par discipline et série de baccalauréat ainsi que des indicateurs déclinés par université (voir encadré et pour en savoir plus).

Quatre bacheliers sur dix obtiennent un diplôme de licence (générale ou professionnelle) après 3 ou 4 ans

Parmi les bacheliers 2013 inscrits en L1 l'année de leur baccalauréat, 28% ont obtenu leur diplôme de licence (générale ou professionnelle-LP) à l'issue des 3 années de formation de la licence. 13% supplémentaires l'ont obtenu après une année additionnelle, à la session 2017. Le taux de réussite en licence, en 3 ou 4 ans, s'établit à 41%.

La première année reste déterminante dans le parcours en Licence des bacheliers. Sur 153 000 néo-bacheliers inscrits en L1 en 2013-2014, 30% abandonnent après la première année, un pourcentage similaire redouble, et 4 étudiants sur 10 accèdent en L2. En revanche, en fin de parcours, le taux de réussite, en un an, des bacheliers parvenus en 2 ou 3 ans soit en L3 soit en LP est très élevé (91%).

Un taux de 50% pour les bacheliers généraux, mais 16% pour les bacheliers technologiques et 5% pour les bacheliers professionnels

Les taux de réussite en Licence diffèrent fortement selon le type de bac. La réussite en 3 ans est minime pour les bacheliers technologiques (8%) et professionnels (2%) tandis qu'elle concerne un bachelier général sur trois. Les écarts restent considérables pour la réussite en 3 ou 4 ans.

Le taux de réussite des étudiantes en Licence est supérieur de 12 points à celui des étudiants, en partie du fait que les filles sont plus nombreuses à posséder un baccalauréat général (5 points de plus que les garçons). Réussite à la licence en trois ou quatre ans des bacheliers 2013 inscrits en L1 à la rentrée 2013, selon leurs caractéristiques et la discipline d'inscription de L1

Caractéristiques	Part des inscrits	Réussite en 3 ans (%)	Réussite en 3 ou 4 ans (%)
Homme	41,3	21,6	33,9
Femme	58,7	33,4	46,3
Série baccalauréat			
Littéraire	20,7	32,1	45,9
Economique	30,0	35,4	50,6
Scientifique	26,5	37,2	51,9
Ens. bac général	77,3	35,1	49,8
Techno STG (1)	8,8	6,7	14,1
Autres bacs techno	5,9	9,6	17,7
Ens. bac techno	14,8	7,9	15,6
Ens. bac pro	8,0	2,3	4,7
Mention obtenue			
Très bien	4,4	68,1	76,4
Bien	12,6	56,9	69,5
Assez bien	27,6	37,2	52,4
Passable 1er groupe	38,9	16,8	29,9
Passable 2ème groupe	14,1	7,4	16,3
Inconnue	2,4	17,8	26,5
Discipline de L1			
Droit, Economie, Gestion, AES	34,3	26,7	40,9
Lettres, Langues, Arts, Sciences humaines et sociales	40,8	32,0	42,9
Sciences, STAPS, Santé	24,9	25,1	38,6
Ensemble	100,0	28,5	41,2

(1) Sciences et Technologies de Gestion

Source: MESRI-SIES

Par rapport aux bacheliers de 2012, le taux de réussite à trois ou quatre ans a peu varié (41%).

Cette stabilité résulte en fait de deux phénomènes qui se compensent : d'une part, la cohorte 2013 comporte un peu moins de bacheliers professionnels (8% contre 10%), et davantage de bacheliers généraux (77% contre 75%). De l'autre, le taux de réussite en 3 ou 4 ans des bacheliers généraux a très légèrement baissé (50% pour la cohorte 2013; 51% pour celle de 2012), aboutissant à des taux de réussite totaux très proches pour les deux cohortes.

Les bacheliers avec mention ont un taux de réussite nettement plus élevé que ceux qui n'en ont pas obtenu

Parmi les étudiants ayant eu une mention « Très bien » au baccalauréat, les trois-quarts réussissent leur Licence en 3 ou 4 ans. Pour ceux qui ont une mention « Bien », ce taux atteint 70%. A l'inverse, les étudiants sans mention n'ont un taux de réussite que de 30% pour ceux qui réussissent directement à l'écrit (1^{er} groupe) et 16% pour ceux qui passent un oral de rattrapage (2ème groupe).

Les différences de réussite selon les disciplines de formation sont relativement réduites. En outre, une partie des écarts tient à des différences quant au profil des étudiants inscrits (série de bac et mention au bac).

Un bachelier sur trois réussit à passer en deuxième année du premier cycle des études de santé après une ou deux années de PACES.

35 500 néo-bacheliers se sont inscrits pour la première fois en première année commune des études de santé (PACES) en 2015. 12% d'entre eux ont accédé en deuxième année et près d'un sur deux s'est réinscrit à nouveau en PACES l'année suivante, en 2016.

Passage en deuxième année du premier cycle d'études de santé des bacheliers 2015 inscrits en PACES à la rentrée 2015

	Bac S	Autres bac	Ensemble
Effectif bacheliers 2015	33 177	2 335	35 512
Part des inscrits	93,4	6,6	100
Passage en 1 an	13,0	0,4	12,2
Redoublement	48,3	19,2	46,4
Passage en 2 ans	23,8	1,9	22,3
Total passage en 1 ou 2 ans	36,7	2,2	34,4
Dont médecine (PCEM2)	22,3	0,9	20,9
Dont pharmacie	8,3	0,4	7,8
Dont odontologie (dentaire)	3,3	0,3	3,1
Dont maïeutique (sage-femme)	2,7	0,6	2,6
Pas. autres diplômes santé (1)	2,1	0,7	2,0

(1) Autres diplômes de santé délivrés à l'université (DE psychomotricien, masseur-kinésithérapeute, ergothérapeute...)

Source: MESRI- SIES

Au final, plus d'un tiers des bacheliers 2015 est passé en deuxième année en un ou deux ans de PACES. Parmi eux, six sur dix poursuivent en médecine et près d'un quart en pharmacie.

L'essentiel des bacheliers inscrits en PACES sont titulaires d'un baccalauréat scientifique (93%). Les autres bacheliers sont largement minoritaires et ont des chances très faibles de passer en deuxième année (moins de 3%, même après redoublement).

Définitions, source, champ et éléments méthodologiques

La formation de la **licence** se fait en trois années après le baccalauréat. Les termes de L1, L2 et L3 désignent les trois années de la formation. En dernière année les étudiants peuvent choisir d'aller en licence professionnelle (LP). Le diplôme de licence désigne à la fois le diplôme de LP et de licence générale (LG).

La PACES désigne la Première Année Commune des Etudes de Santé. Cette année se termine par un concours national qui conditionne l'entrée en deuxième année des études de santé.

Les indicateurs présentés dans cette note sont réalisés à partir des données issues du Système d'Information sur le Suivi de l'Etudiant (SISE), qui recense les inscrits (SISE-Inscriptions) et les diplômés (SISE-Résultats). Le champ couvre l'ensemble des universités publiques françaises (France entière, hors Nouvelle-Calédonie en raison de l'indisponibilité des données) et le grand établissement « Université de Lorraine». Ils sont calculés sur la base des inscriptions administratives, et non d'une présence effective de l'étudiant.

Les indicateurs de réussite et de parcours en licence sont déclinés par université.

Chaque université possède sa propre population étudiante. Or la probabilité de réussite (ou de passage) apparaît fortement corrélée à des caractéristiques telles que l'origine sociale et le parcours antérieur (série du baccalauréat, âge au moment de son obtention, ancienneté de son obtention et mention obtenue). Aussi, à côté des indicateurs bruts, des taux simulés sont calculés par établissement, correspondant à la réussite qu'on pourrait observer pour l'université si celle des différentes catégories d'étudiants était identique à la réussite nationale pour ces mêmes catégories. L'écart entre le taux observé et le taux simulé est appelé la valeur ajoutée.

Cet indicateur permet de neutraliser l'effet de certaines des caractéristiques propres des étudiants. Complémentaire à l'indicateur brut il n'apporte néanmoins aucune information sur l'origine du niveau de la valeur ajoutée qui peut tenir tout autant de caractéristiques non observables des étudiants que de facteurs propres à l'établissement (dont les modalités de notation).

Nicolas RAZAFINDRATSIMA

MESRI - SIES

Pour en savoir plus :

- « Parcours et réussite en licence et en PACES : les résultats de la session 2016 », Note Flash 18.17, MENESR-SIES, Novembre 2017
- « Parcours et réussite aux diplômes universitaires », Note Flash 16.15, MENESR-SIES, Novembre 2016

Les données par établissement sont téléchargeables à cette adresse :

http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid30617/notes-flash.html

Les données détaillées par discipline et série de baccalauréat sont accessibles à cette adresse : https://data.esr.gouv.fr/data1ercycle/